



Amizour le : 09 JAN 2025.....

## Avis d'Attribution provisoire de la Consultation N°04/2025

L'Ecole supérieure en Sciences et technologies de l'Informatique et du Numérique informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°04/2025 du 11/12/2024 relative au « Assurance du patrimoine mobilier, immobilier et flotte automobile » :

Lot n° 01 : « Assurance du patrimoine mobilier et immobilier », que ce projet est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaires retenus	Montant de l'offre en DA TTC		Délais d'intervention des experts	Délais de règlement des sinistres	Critère d'attribution
	avant vérification	après vérification			
Société Nationale d'Assurance, Direction Régionale de SETIF, AGA GHANEM NADIR, SAA 2896, El-Kseur- Bejaia NIF : 000016001269222	1 678 223.65	1 668 123,41	01 jour	1 jour	Moins disant

Le soumissionnaire non retenu peut introduire un recours, dans un délai de 10 (Dix) jours à compter de la date d'attribution provisoire, adressé à Monsieur le Directeur de l'école supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique.

**NB** : Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération